

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021

65X21

ADHÉSION AU COLLECTIF PROUVÈNÇO

La Ville des Pennes-Mirabeau s'est engagée depuis de nombreuses années à soutenir et à défendre le patrimoine, la culture et la langue provençales.

On peut citer notamment la mise en place des panneaux aux entrées de la commune avec le nom de la Ville en provençal tout comme certaines plaques de nom de rues ; l'article en provençal dans le magazine Le Pennois en collaboration avec l'association pennoise Escolò Espenenco de Lengo Prouvençalo ; les conventions signées avec l'association pennoise de Défense et de Conservation du Patrimoine pour l'organisation de fêtes traditionnelles locales.

Le Collectif Prouvènço, association de loi 1901 dont le siège est sis Domaine du Bois Vert, 474 chemin de la Transhumance à Grans et représentée par son Président Jean-Pierre Richard, œuvre pour la défense et la promotion de la langue et de la culture provençale.

Ainsi, dans la continuité de l'engagement de la Ville, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Collectif Prouvènço.

Selon l'appel à cotisation, la participation financière s'élève à 50€ pour l'année 2021.

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE l'adhésion de la Ville des Pennes-Mirabeau au Collectif Prouvènço

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 26 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI